



Aubonne Netball Allstars

Déclaration de politique de bien-être et de protection de l'enfance

ANA croit que les bonnes pratiques dans notre club sont les suivantes :

- Le bien-être des enfants est la responsabilité de chacun, en particulier lorsqu'il s'agit de les protéger contre les problèmes de bien-être, les mauvaises pratiques et les abus. Tout le monde dans le netball - membre du comité, officiel du club, entraîneur, parent, ami, participants eux-mêmes - peut aider. Le club place les besoins de l'enfant en premier et la victoire et la compétition en second.
- Les principes sous-jacents en ce qui concerne le bien-être et la protection de l'enfant sont les suivants :
 - Le bien-être de l'enfant est la première considération.
 - Tous les enfants, quels que soient leur âge, leur handicap, leur sexe, leur origine raciale, leurs croyances religieuses et leur identité sexuelle, ont le droit d'être protégés contre les abus et l'exploitation.
 - Les enfants doivent être traités avec intégrité et respect.
 - Les programmes et les compétitions destinés aux enfants doivent être adaptés à leur âge et à leur stade de développement.